



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

En échange d'un coup de pouce financier, vous vous engagez à réaliser un engagement citoyen au sein de votre commune.

Le Conseil d'Administration du CCAS doit choisir un nombre de dossiers limité.

- Présentez-vous
- Démontrez votre motivation en précisant vos expériences, vos envies mais aussi vos ambitions.
- Évoquez un projet que vous aimeriez créer et accomplir au sein de la commune ayant pour objectif de contribuer à une action citoyenne et/ou sociale.

(N'hésitez pas à mettre en avant vos connaissances spécifiques dans un domaine, mais aussi partager vos compétences, vos passions ...).

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS au 05 46 09 91 08 ou par mail à l'adresse ccas@leboisplage.fr.